

Divers : anecdotes, personnages célèbres, sources historiques

Le Journal de Physique, Tome XXXII, 1788

OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE,
SUR L'HISTOIRE NATURELLE
ET SUR LES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

DÉDIÉES

A M^{rs}. LE COMTE D'ARTOIS;

*PAR M. l'Abbé ROZIER, de plusieurs Académies; par
M. J. A. MONGEZ le jeune, Chanoine Régulier de Sainte
Geneviève, des Académies Royales des Sciences de Rouen,
de Dijon, de Lyon, &c. &c. & par M. DE LA MÉTHERIE,
Docteur en Médecine, de plusieurs Académies.*

JANVIER 1788.

TOME XXXII.



A PARIS,

AU BUREAU du Journal de Physique, rue & hôtel Serpente.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

JOURNAL DE PHYSIQUE

Deux physiciens du Brionnais, ou les foudroyés de Tancon

Lettre écrite par **M. CARMOY**, docteur en médecine à Paray-le-Monial en Bourgogne, correspondant de l'Académie de Dijon à **M. le marquis de VICHY**.

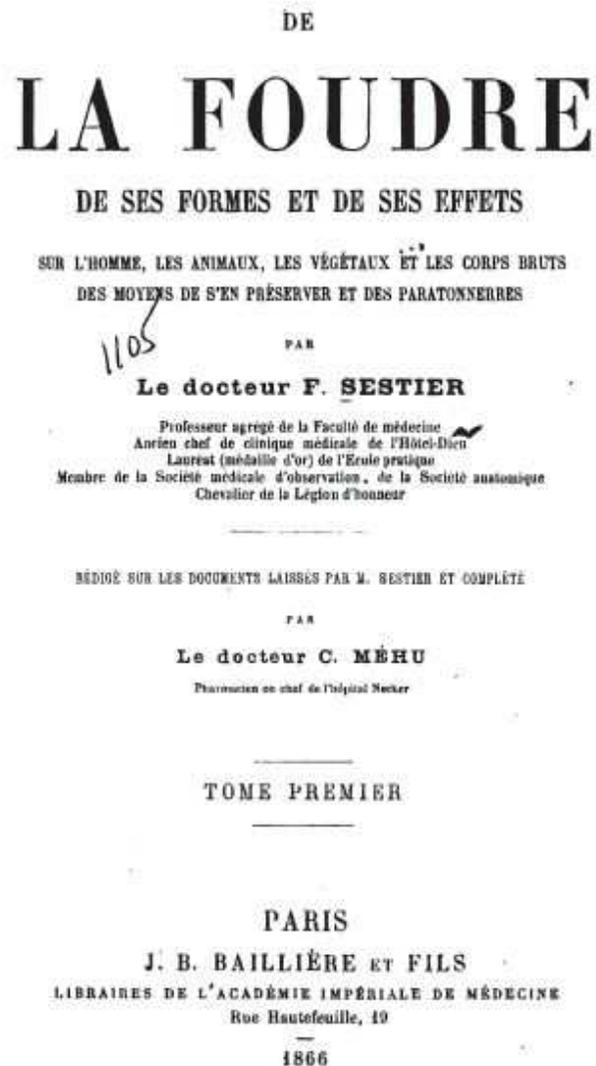
Paray-le-Monial, le 20 Octobre 1787.

Permettez, Monsieur le Marquis, que je trouble votre retraite. La dernière fois que je vous quittai, je vous trouvai pénétré d'admiration de l'effrayant, mais du superbe spectacle que l'orage qui a désolé nos campagnes, et ravagé nos vignes, vous avait donné. Je vous envoie deux observations que j'ai faites avec le plus grand soin, et qui ne vous intéresseront pas moins.

On a pensé dans tous les temps que la foudre était lancée des nuées sur la terre, et ce n'est que depuis peu qu'on a observé que le tonnerre en sortait quelquefois pour se porter aux nues. Il n'y a rien en cela que de très-conforme aux principes électriques. MM. l'Abbé Chappe, Cassiny, Prunelay et plusieurs autres, ont communiqué des observations décisives, et les deux que je vais vous rapporter en augmenteront le nombre. J'étais l'été dernier à **Tancon**, village du Beaujolais, où, quelques jours auparavant, un homme qui s'était mis sous un arbre, avait été tué par le tonnerre [Il s'agit de **Pierre BILLON**, 22 ans, décédé le 12 juin 1787, « **mort subitement d'un coup de foudre**, inhumé en vertu de l'ordonnance de Mr le juge de Châteauneuf »] ; ses vêtements avaient été déchirés en lambeaux, ainsi que ceux de son camarade qui s'était également réfugié sous le même arbre, mais qui n'eut d'autre mal qu'une asphyxie momentanée. Leurs cheveux furent enlevés et portés sur le haut de l'arbre. Un cercle de fer qui liait le sabot de l'un d'eux, fut porté aussi sur une branche élevée du même arbre, à laquelle il resta accroché.

Source : Le Journal de Physique, Tome XXXII, 1788.

De la foudre, de ses formes, et de ses effets ... par le Dr Félix Sestier (Google Livres)



Les faits suivants sont du plus haut intérêt pour la solution de la question qui nous occupe.

Le ciel est nébuleux, ou bien le soleil brille, mais à peu de distance éclate un orage ou se tient immobile un nuage noir épais, à figure sinistre. Tout à coup des hommes et des animaux tombent frappés de mort, et cependant aucun éclair n'a sillonné la nue, aucun phénomène lumineux n'a enveloppé les victimes; parfois, il est vrai, on entend une détonation sèche et saccadée sans roulement, mais parfois aussi aucun bruit, aucune lumière n'a accompagné la catastrophe qui n'est plus signalée que par la chute subite des hommes ou des animaux frappés de mort par un léger nuage de terre ou de poussière qui jaillit à leurs pieds. A l'examen des cadavres, les lésions sont nulles ou légères; d'autres fois, au contraire, elles sont exceptionnellement étendues et profondes; notons en particulier les éventrations avec sortie des intestins, effet plus particulier de cette espèce de foudroiement. Le sol près du cadavre est ordinairement percé d'un ou de plusieurs trous fumants et évasés. Les objets en bois ou en métal présentent d'ailleurs les traces d'une décharge électrique ordinaire. L'accident dont nous parlons atteint parfois *simultanément* des hommes et des animaux placés à peu de distance les uns des autres. D'autres fois il a lieu à peu d'intervalle de temps dans deux localités assez éloignées. Ainsi un montagnard fut tué à 2,700 mètres de l'endroit où un homme et deux chevaux sont tombés morts un quart d'heure auparavant.

Ces faits ne peuvent, ce nous semble, s'expliquer qu'en admettant la marche *ascendante* de la matière fulminique. Et ces foudroiements de bas en haut sont d'autant plus redoutables qu'il est impossible de les prévoir et de se mettre à l'abri de leurs terribles effets.

Voici les intéressantes observations dont nous venons d'indiquer les traits principaux.

Pendant l'été de 1787, à Tancon, village du Beaujolais, deux hommes se mirent sous un arbre pendant un orage. L'un d'eux fut tué, l'autre n'eut d'autre mal qu'une asphyxie momentanée; leurs cheveux furent enlevés et portés sur le



La tour de Montceaux-l'Etoile, le laboratoire du marquis Abel de Vichy ?

Qui était l'éminence grise de Joseph Fouché, ministre de la Police de Napoléon Ier ?

Chaque soir Napoléon Ier recevait du ministre de la Police un bulletin qui le renseignait en termes concis sur l'esprit public et les événements de la journée.



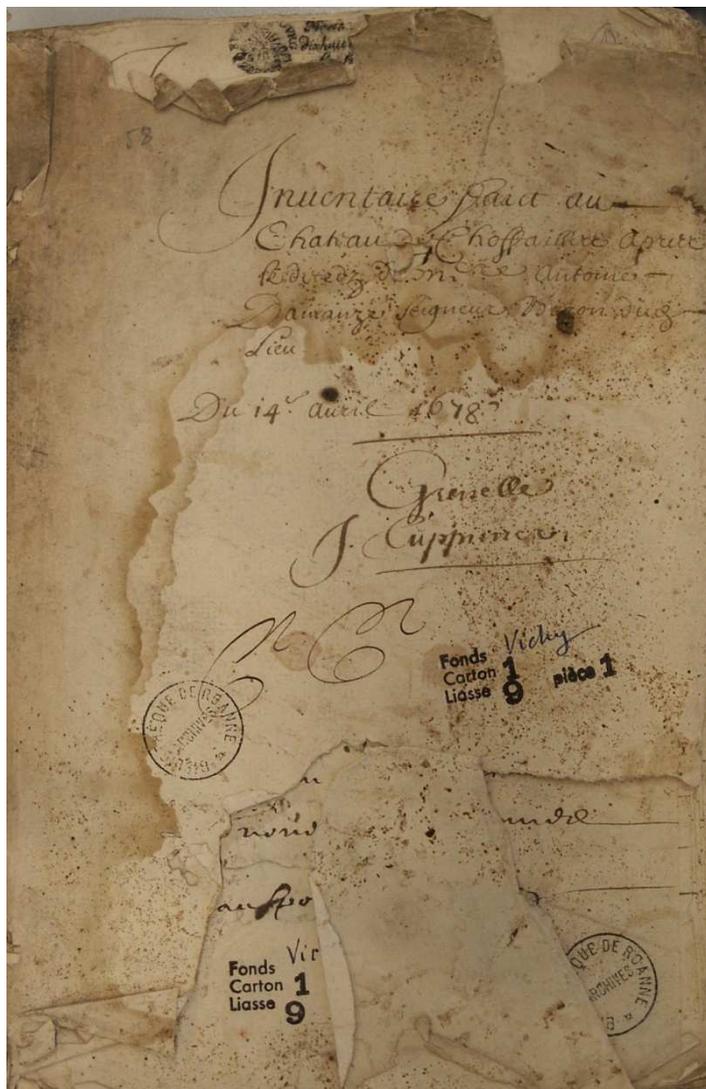
Jean-Marie François, un chauffaillon, éminence grise de Joseph Fouché ministre de la Police de Napoléon Ier

L'auteur des 5000 bulletins adressés de 1800 à 1815 à Napoléon était un ancien avocat de Mâcon, Jean-Marie François, né à Chauffailles en 1752. Il avait défendu en 1790 le comte de Bussy, inculpé de conspiration, et l'avait ensuite accompagné à Turin, où il avait été admis à participer comme secrétaire à l'éducation des jeunes ducs d'Angoulême et de Berry. A partir de 1795, il devint un des agents les plus actifs du parti royaliste. Arrêté à Paris en novembre 1797, il fit une soudaine volte-face, dévoila toute l'organisation de ce parti qu'il avait servi avec dévouement, s'entendit condamner à mort et, ayant bénéficié d'une commutation de peine, obtint, après le 18 brumaire, sa libération définitive. Ce fut alors que, sans transition, il entra au ministère de la Police et fut chargé par Fouché de la rédaction du bulletin destiné au chef du gouvernement. Il remplit ponctuellement cet office pendant toute la durée de l'Empire. Éliminé en 1814, lors de la première Restauration, il revint avec Fouché, le 25 mars 1815, et trouva moyen de garder sa place sous la seconde Restauration. Il avait célébré le retour de l'Empereur, il célébra de même et avec une égale conviction celui des Bourbons. En 1817, le comte Decazes, alors ministre de la Police, crut s'apercevoir qu'il entretenait de secrètes relations avec l'entourage du comte d'Artois ; il le révoqua aussitôt. Ce fut la fin de cette singulière carrière qui offre des contrastes déconcertants : au début l'attachement à la maison royale, les voyages clandestins, les missions périlleuses, les années de prison, le peloton d'exécution en perspective ; puis, brusquement, après cette phase d'aventures et d'émotions, le reniement du passé, la vie sédentaire d'un cabinet de police, le travail méthodique du bureaucrate cramponné à son emploi et prêt à toutes les compromissions pour en garder le profit.

Source : Paul Montarlot, membre de la société éduenne des lettres, sciences et arts, Mémoires de la société éduenne, Tome 40 (1912).

Inventaire du château de Chauffailles :

Armand Accary et Jean-Paul Blettery



Inventaire des biens de Messire Anthoine d'Amanzé, suite au décès d'icelui en Avril 1678

http://aec.accary.free.fr/photos/pages_amanze.pdf

Histoire de Chauffailles

Le Vieux Chauffailles

par H. Lamure et H. Guinand

(1930)

Enquête de l'intendant de Bourgogne Bouchu sur les biens et dettes des communautés

Louis XIV (1643-1715)



Claude Bouchu (1628-1683)



J.B. Colbert (1619-1683)



AD21, série C, C2889 : Comtés d'Auxerre, Mâcon, Bar-sur-Seine, 1666-1669, 549 images numériques

Exemple : Rapport de la visite de Mucie sous D'un (Mussy sous Dun) en 1666, p. 293/549

Enquête de l'intendant Bouchu en 14 points

- I Le nom de la paroisse, des fiefs, hameaux et métairies qui en dépendent.**
- II De quel évêché, de quel bailliage, de quel grenier à sel, de quelle récepte.**
- III Qui en sont les seigneurs, Leurs noms, Qualités, Facultés, Mœurs, Et emplois.**
- IV De qui elle relève, En quelle justice elle est, Sous quel titre, de simple seigneurie, baronnie, ou autre.**
- V Quel est le revenu, En quoi il consiste, La situation, L'étendue du finage, Le commerce qui s'y fait, ou peut faire, S'il y a une rivière, son nom, un pont, un passage.**
- VI Si c'est pays de forêts, De plaine, De froment, de seigle, d'avoine, De vigne, De prés, Que vaut l'arpent de terre, L'arpent de vigne, L'arpent de bois, La soiture de prés.**
- VII Le nombre des habitants de la paroisse, des fiefs, hameaux et métairies qui en dépendent, S'ils sont estimés riches ou pauvres.**

Enquête de l'intendant Bouchu en 14 points

VIII A quelle somme la paroisse, fiefs et hameaux qui en dépendent sont imposés, Si c'est par des commissions séparées, S'il ne se fait d'imposition que pour les deniers du Roy.

IX S'il y a des péages, Octrois, Et Charges ordinaires.

X S'il y a des dettes et de la quantité d'icelles.

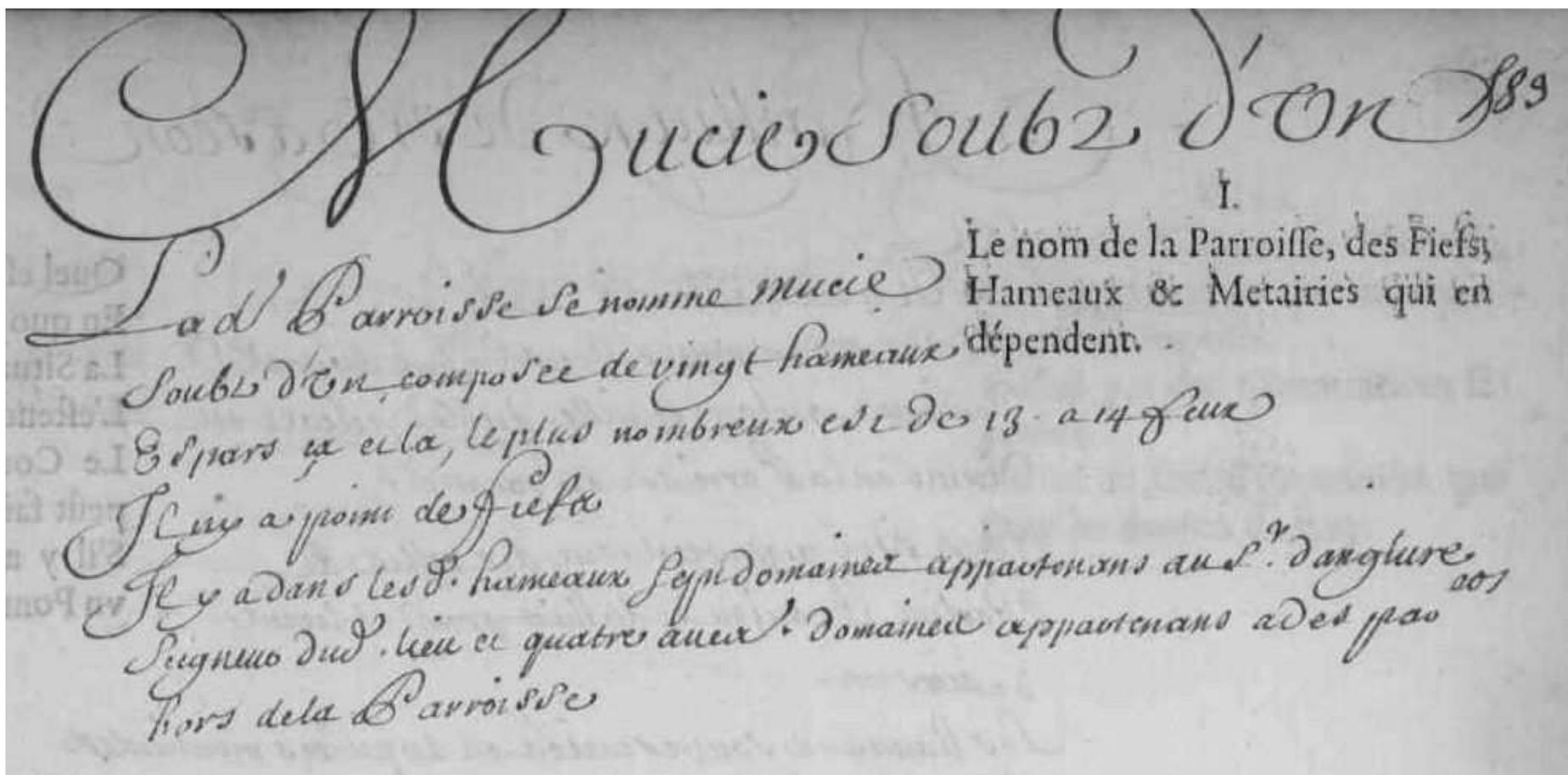
XI S'il y a des communaux, La quantité et qualité, S'il y en a d'usurpés ou d'aliénés, La quantité et qualité, A qui, Pour quel prix, Et depuis quel temps.

XII De quel revenu est la cure, Qui en est le collateur, Si le curé s'acquitte de son devoir.

XIII A qui la dixme de la paroisse appartient, Sur quoi elle se lève, De combien, Ce qu'elle est affermée ou estimée.

XIV S'il y a quelque bénéfice dans l'étendue de la paroisse ou proche d'icelle : comme abbaye, prieuré, chapelle, De quel ordre, S'il y a des religieux ou non, Le nombre d'iceux, S'ils sont réformés. Si le service s'y fait bien, En quel état sont les bâtiments, De quel revenu est le bénéfice, Qui en est le collateur, Qui en est le possesseur, Sa vie, sa santé, son âge, ses mœurs.

Exemple : Mucie soubz d'Un



Description historique et topographique du duché de Bourgogne, abbé Claude Courtépée et Edmé Bégouillet

164

DESCRIPTION

COUP D'ŒIL

SUR LE BAILLIAGE DE SEMUR
EN BRIONNOIS⁽¹⁾.

CE Bailliage qui occupe l'extrémité méridionale du Duché de Bourgogne, s'étend le long de la Loire : ce fleuve en partage inégalement du sud au nord la longueur qui n'a guere plus de six lieues à présent sur quatre de largeur. Il a le Mâconnois à l'est, le Lyonnois au sud, une partie du Forez & du Bourbonnois à l'ouest, & le Charolois au nord.

Il comprend quatre Châtellenies, la Ville de Semur, le tiers du Bourg de Digoin avec l'Eglise, vingt-neuf Paroisses, neuf Villages ou Hameaux détachés, le Prieuré & Baronnie d'Anzi, la Commanderie de Beugnai du grand Prieuré d'Auvergne avec ses Mem-

(1) On fait que plusieurs Géographes disent *Briennes*. Mais pour le distinguer du Briennes dont Briennes est le chef-lieu en Champagne, selon son origine des *Brannovii*, j'ai suivi l'usage & la prononciation du pays.

1779, 7 volumes

Tome IV : Brionnais et Charolais

Le passage de Louis Mandrin (1725-1755) en Bourgogne du Sud

Tancon, registres paroissiaux 1754

« Le chef de cette troupe se nomme Mandrin en la qualité de chef de 150 hommes armés, distributeur général et ambulant pour les fermes, il est toujours accompagné de quatre hommes qu'on nomme canonniers et qui sont armés d'une espèce de grosse carabine chargée de 50 bales, chaque homme de sa troupe est à cheval avec chacun un fusil à deux coups, et d'un couteau de chasse. »



*Mandrin et ses ballots de tabac
Dessin anonyme (Bibl. Nat.)*

Décès de Jeanne Briday à St-Racho en 1812



Du *trois* octobre an *mil huit cent Douze* heure de *sept* du *Matin*
ACTE de décès de *Jeanne Briday*
 âgé de *vingt sept* ans, né à *St Ignis de Serre* département de *Loire*
 demeurant à *St Racho* département de *Saône et Loire*
 profession de *laboureur* décédé le *trois* de *sept* heure de *sept* du *Matin*
 au domicile de *Jean Marie Briday* situé en la commune de *St Racho*
 fille de *Jean Marie Briday* profession de *laboureur* demeurant
 à *St Racho* département de *Saône et Loire* et de *Marie Nouvion*
 demeurant à *St Racho* département de *Saône et Loire*
 Le présent acte rédigé sur la déclaration à moi faite par *Jean Marie Briday*
 profession de *laboureur* demeurant à *St Racho* âgé
 de *vingt six* ans, qui a dit être *perre* de *la* défunte, et par *Claude*
Orbellier profession de *laboureur* demeurant à *St Racho*
 âgé de *vingt* ans, qui a dit être *oncle* de *la* défunte

 Lecture faite dudit acte aux déclarans ci-présens, la sincérité en a été constatée par moi
Jacques Guillot Maire de la commune de *St Racho* faisant
 les fonctions d'officier public, tant par mon transport au domicile d' *la* défunte que par la
 susdite déclaration, et me suis soussigné avec *les* *Terrains* *et*

Bri Day Catherine
Guillot

Le procès de Pierre Boucaud, prêtre à Mussy-sous-Dun, accusé d'assassinat et innocenté en 1813

Décès de Pierre Boucaud, prêtre de Mussy-sous-Dun

14
Du vingt sept novembre mil huit cent vingt deux heures de
quatre du soir, acte de décès de Monsieur Boucaud pierre
agé de soixante ans, né à St igny de vers département du Rhone
demeurant à Mussy sous Dun département de Saone et Loire, profession
de prêtre, décédé le vingt sept novembre deux de trois du matin
à son domicile situé audit mussy maison du presbitaire, fils de
Boucaud jean - décédé profession de cultivateur demeurant
à St igny de vers département du Rhone et de Dumoulin Pierrette
décédé demeurant audit St igny de vers

Bulletin des lois du Royaume de France, règne de Charles X

N.º 674. — ORDONNANCE DU ROI qui autorise la commune
de *Mussy-sous-Dun* (Saone-et-Loire) à accepter le Legs à elle
fait par le sieur *Pierre Boucaud*, de deux pièces de terre esti-
mées 1600 francs , pour servir à l'établissement d'une école en
faveur des enfans pauvres, &c. (Paris , 26 Janvier 1825.)